



AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné, en référence aux articles 148 et 148.0.1 du Code municipal, à tous les citoyens de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix que le Conseil a adopté lors de la séance du 9 janvier 2024, la résolution 2024-01-006 qui détermine le calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2024 et que ces séances se tiendront le mardi et débuteront à 19 h, comme suit :

DATES 2024
9 janvier (2 ^e mardi)
6 février
5 mars
9 avril (2 ^e mardi)
7 mai
4 juin
9 juillet (2 ^e mardi)
6 août
10 septembre (2 ^e mardi)
8 octobre (2 ^e mardi)
5 novembre
3 décembre

Cet avis public est publié sur le site internet de la Municipalité et affiché à l'hôtel de ville et à l'église.

Donné ce 11 janvier à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Magali Filocco
Directrice générale et greffière-trésorière